

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

1. QUE, lors de la séance ordinaire tenue le 21 février 2022, le conseil a adopté, par sa résolution numéro 2022-072, un projet de règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, lequel projet fut précédé d'un avis de motion.
2. QUE l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux est imposée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
3. QUE ce projet de règlement se résume ainsi :

Le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Chertsey poursuit les buts suivants :

- Affirmer les principales valeurs de la Municipalité auxquelles adhèrent ses employés;
 - Édicter les règles déontologiques que les employés municipaux doivent respecter.
4. QU'il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 21 mars 2022 à 19 h, à la salle municipale.
 5. QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité ou en s'adressant à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 28^e jour du mois février 2022.



Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe et du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 28^e jour du mois de février 2022, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28^e jour du mois de février 2022.



Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service du greffe